



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 14ème législature

COM : Polynésie

Question au Gouvernement n° 954

### Texte de la question

#### SOUTIEN DE L'ÉTAT À LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Tuaiva, pour le groupe Union des démocrates et indépendants.

M. Jean-Paul Tuaiva. Monsieur le président, chers collègues, avant de poser ma question à M. le ministre des outre-mer, M. Victorin Lurel, je voudrais saluer la performance et la qualité du travail fourni par notre délégué junior, Laurent Peretti, qui mérite des applaudissements. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI et sur de nombreux bancs.*)

Monsieur le ministre, lors des élections territoriales du 6 mai dernier, les Polynésiens ont marqué à plus de 70 % leur attachement à la République. Le gouvernement nommé le 17 mai dernier hérite d'une gestion indépendantiste catastrophique : 30 % des Polynésiens vivent sous le seuil de pauvreté ; le taux de chômage s'élève à plus de 25 % ; près de 15 000 emplois ont été détruits, des centaines d'entreprises ont fermé ; la protection sociale polynésienne est en péril.

Durant cette sombre période, les Polynésiens ont eu un profond sentiment d'abandon de la part de l'État. C'est sur ce terreau de détresse sociale qu'a prospéré l'illusion de l'indépendance.

Aujourd'hui, le nouveau gouvernement de la Polynésie française souhaite résolument se tourner vers l'avenir. Il s'est engagé dans une politique de redressement des finances publiques, de diminution de la dépense et de réforme fiscale. Ce préalable permettra une relance économique au travers de la commande publique et des conventions de coopération entre les secteurs public et privé.

Si le gouvernement polynésien assume pleinement ses responsabilités, il ne saurait être privé de la solidarité nationale pour l'accompagner dans ses efforts de redressement et de développement. Les Polynésiens souhaitent qu'un dialogue serein et constructif avec l'État soit renoué et veulent surtout croire en la présence de la France à leurs côtés dans ces moments difficiles.

Comment l'État envisage-t-il son soutien au gouvernement de la Polynésie française afin de l'accompagner dans ses efforts de redressement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UDI et quelques bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre des outre-mer.

M. Victorin Lurel, *ministre des outre-mer*. Monsieur le député, vous me permettrez de m'associer à l'hommage que vous avez rendu aux délégués juniors et singulièrement à celui de la Polynésie française.

Vous m'interrogez sur le soutien de l'État au développement économique et social de la Polynésie française. Ma réponse sera simple et elle a d'ailleurs déjà été donnée il n'y a pas si longtemps dans cet hémicycle.

Le Gouvernement conduit par Jean-Marc Ayrault respecte scrupuleusement un principe simple et cardinal : servir également tous les Français quels que soient leurs origines ou leurs territoires. Lorsque nous sommes arrivés en mai 2012, nous avons trouvé une situation financière et budgétaire singulièrement dégradée (*Exclamations sur les bancs du groupe UMP.*) Et le gouvernement de l'époque était singulièrement bloqué.

Nous avons signé une convention portant plan d'assainissement et de redressement et nous avons immédiatement débloqué 50 millions d'euros qui avaient été votés, tenez-vous bien, en loi de finances rectificative de 2011. L'ancien gouvernement refusait de débloquer ces fonds-là. C'est aujourd'hui chose faite. Ce plan de redressement prévoyait aussi d'apporter la garantie de l'État pour que la Polynésie puisse avoir accès au crédit bancaire. La banque SOCREDO a accepté de financer l'assemblée et le pays pour un montant

de 40 millions d'euros, avec la garantie de l'Agence française de développement qui était obstinément refusée auparavant.

N'ayez crainte, ce Gouvernement restera impartial en Polynésie comme ailleurs. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Paul Tupaiva](#)

**Circonscription :** Polynésie Française (3<sup>e</sup> circonscription) - Union des démocrates et indépendants

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 954

**Rubrique :** Outre-mer

**Ministère interrogé :** Outre-mer

**Ministère attributaire :** Outre-mer

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [12 juin 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [12 juin 2013](#)